

Compte rendu du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail du Morbihan Réunion du 4 avril 2017

A l'ordre du jour :

- 1/ Approbation des PV des réunions précédentes (5)
- 2/ Conditions de vie au travail et prévention des risques psycho-sociaux
- 3/ Présentation du DUERP actualisé de la Dircofi Ouest et du PAP 2017 (avis)
- 4/ Présentation du DUERP de la DDFiP du Morbihan et du PAP 2017 (avis)
- 5/ Point Immobilier :
 - travaux de réaménagement rue Jérôme d'Arradon
 - immeuble Le Troadec 2 et restauration des agents
 - réorganisations des réseaux enregistrement, spf et cadastre
- 6/ Remplacement du médecin de prévention
- 7/ Bilan de la mission d'accompagnement de la trésorerie de Port-Louis
- 8/ Etude et analyse des rapports de L'ISST, des fiches d'accident du travail, des annotations du registre hygiène et sécurité et des fiches de signalement émis depuis le CS-CT du 19/01/2017.
- 9/ Compte-rendu des visites du CHSCT et programmation 2017
- 10/ Questions diverses :
 - Fonctionnement du CHSCT
 - Nouvelles propositions d'actions sur le budget 2017
 - Parkings des différents sites

Approbation des PV des précédentes réunions

Les 5 procès verbaux sont approuvés à l'unanimité.

Conditions de vie au travail et prévention des risques psycho-sociaux

C'est un point qui a été ajouté à l'ordre du jour par le Directeur. Il avait la volonté de nous démontrer que la Direction se préoccupe de ce sujet.

Il nous a assuré que c'était un point de vigilance important lors des dialogues de gestion. La formation des « managers » doit être actualisée régulièrement.

Le Directeur convoque le 22 juin un séminaire chargé de réfléchir sur l'avenir de la DDFiP 56, avec la volonté de sécuriser les agents sur « un futur possible ». L'absence de vision à moyen terme est préjudiciable, ce que nous lui avons déjà dit. Nous verrons bien ce qu'il en ressort, mais nous ne sommes pas du tout optimistes.

Sont énumérés :

- Le soutien aux services en difficulté par l'intervention et l'aide de la Direction, les modalités d'affectation de l'équipe de renfort, les dispositifs d'entraide entre services, l'appel à un psychologue du travail pour 2 services, le suivi des écrêtements.
- L'accompagnement des agents en difficulté, la protection juridique des agents, le plan annuel de prévention.
- L'installation matérielle des agents et les réorganisations de service.

La CGT a répondu à la Direction que **l'emploi** était le grand absent de ce document. Nous lui avons rappelé que pour les 2 services où est intervenu le psychologue du travail, la Direction avait commencé par les renforcer en effectifs. Les interventions de la direction pour aider les services sont en fait la conséquence des

suppressions d'emplois : elle gère la pénurie !

Sur le sujet de la **protection juridique**, nous avons regretté que la Direction et les agents ne portent pas plus souvent plainte contre des contribuables très agressifs.

Concernant les **réorganisations de services**, la Direction fait son travail en se déplaçant pour informer les agents mais le réel problème ce sont ces réorganisations elles-mêmes, facteurs d'incertitudes et de stress pour les collègues.

Nous considérons que nous ne sommes pas dans la prévention mais dans la réparation avec des dégâts conséquents.

Le directeur ne partage pas l'appréciation des OS sur l'emploi (quelle surprise!), il dit travailler avec les moyens que le Parlement lui donne.

Pour la Direction, la dématérialisation a tout changé et a engendré d'énormes gains de productivité. Nous avons même appris que le changement d'organisation du travail dans les SIE est bénéfique ! Les collègues apprécieront...

Présentation du DUERP de la Dircofi Ouest, avis motivé sur le PAP 2016 (avis).

Les élus du Morbihan demandent depuis plusieurs années que la Dircofi dispose de son propre CHS-CT. En effet, celui du Morbihan ne participe pas à l'élaboration du DUERP de cette Direction (Document unique d'évaluation des risques professionnels), ni du PAP (plan annuel de prévention) qui en découle.

Cependant nous avons constaté, comme les années précédentes, que la Dircofi a un DUERP très bien élaboré. Tous les services de la Dircofi ayant les mêmes problématiques, le document est donc plus « ciblé » et une approche plus fine des risques est possible, et notamment les RPS.

La Dircofi a dégagé 2 axes fort : le risque routier et les risques psycho-sociaux(RPS). Le plan annuel de prévention (PAP) pérennise en fait, les mesures prises l'an dernier.

Les Dircofi se sont équipées depuis plusieurs années en véhicules de fonction. (14 en tout pour la Dircofi Ouest);afin de garantir l'anonymat des vérificateurs lors de leurs déplacements (dans des entreprises « à risque » par exemple). Et aussi pour faire des économies : en effet la flotte revient moins chère à l'administration que de rembourser les frais aux agents.

Un système d'alerte **en cas d'intempéries** a aussi été mis en place afin que les vérificateurs puissent tenir compte des difficultés éventuelles pour les déplacements prévus.

Les risques psycho-sociaux continuent de faire l'objet d'une attention particulière.

Un dialogue est établi pour l'élaboration des objectifs, et une absence d'un agent n'entraîne pas le report de la charge de travail sur un autre collègue. Le groupe de travail DUERP a décidé également d'agir contre « la solitude du vérificateur ».

Le site de Jérôme d'Arradon qui accueille la Dircofi Ouest à Vannes est en travaux actuellement. Le financement du remplacement des 2 chaudières a de nouveau été évoqué.

Avis favorable de l'ensemble des OS sur le DUERP/PAP de la Dircofi Ouest.

Présentation du DUERP de la DDFiP du Morbihan et avis motivé sur le PAP 2017 (avis).

Cette année, le recensement des risques était géré en mode simplifié. Un mail a été envoyé aux chefs de service le 23 janvier avec l'objectif de signaler de nouveaux risques. Seulement 23 services

ont répondu dont 12 avec un état néant.

Ce que la CGT a constaté dans les services, c'est que les agents en ont plus que marre de faire remonter des problèmes auxquels la Direction n'apporte aucune réponse, sur les RPS.

A noter que plus du 1/3 des risques est lié aux restructurations. Le prélèvement à la source et l'accueil sur rendez-vous sont pointés ainsi que la mise en place du PELP, du PTGC et du SPFE.

Le Plan annuel de Prévention (PAP) met l'accent sur le **travail sur écran** (nouveau stage apprécié animé par une orthoptiste).

La fatigue visuelle prend de plus en plus d'importance dans le document unique, liée à la permanence du travail sur écran, pas forcément de bonne qualité, de mauvaise taille ou avec des résolutions différentes. Des écrans de même taille sont en cours de déploiement et un guide du travail sur écran sera diffusé.

Le CHS-CT a aussi décidé de se saisir du sujet des « **zones fumeurs** » à Lorient.

Nous avons demandé que le dialogue s'engage et que la Direction l'impulse.

Le PAP est joint à ce compte-rendu, nous vous laissons le découvrir.

Ce que nous avons relevé, c'est la faiblesse des mesures prises pour lutter contre les RPS : 1 formation et l'aide de la Direction en cas de restructuration, c'est maigre !

Pour la CGT, il faut que le CHSCT traite le sujet des RPS, c'est vital. Même si nous ne sommes pas dupes sur les faibles marges de manœuvre dont nous disposons et que les suppressions d'emplois ne sont pas encore stoppées !

Avis favorable des représentants du personnel sur le DUERP-PAP 2017 : Solidaires, CFDT et FO.

Le représentant CGT n'a pas participé au vote en raisons de toutes les insuffisances relevées ci-dessus. Nous avons boycotté le groupe de travail DUERP considérant que les principales demandes des agents restaient sans réponse et que l'amélioration des conditions de travail n'était pas une priorité, alors que la souffrance au travail est réelle.

Point immobilier

- **Travaux de réaménagement rue Jérôme d'Arradon**

Ils s'échelonnent de février à juin 2017. La reprise de la porte d'entrée sud sera faite finalement, pour faciliter l'accès PMR. La date d'installation du PCE, du service de la redevance et de la brigade de vérifications sera fonction des contraintes métiers et logistiques et de la mise à niveau de la téléphonie.

Nous avons dénoncé en groupe de travail des travaux au rabais et réclamé des moyens supplémentaires pour vraiment rénover ce bâtiment. Face à une direction qui n'a pas voulu écouter, le représentant CGT a quitté le groupe de travail !

- **Signature du bail à construction de l'immeuble Trodec 2 et restauration des agents**

Il a été signé le 8 février 2017 par le Préfet et la société SNI. Le permis de construire sera déposé dans le courant du 1er semestre. En l'absence de recours, les travaux devraient commencer début 2018. La livraison du bâtiment est attendue pour 2019.

Les représentants CHSCT ont voté un avis demandant la tenue d'un CHSCT dédié à ce projet afin d'examiner l'installation des services et toutes les problématiques liées à ce déménagement.

Le mode de restauration envisagé consiste à conclure une convention avec le restaurant administratif de l'hôpital CHUBERT qui engagera les travaux d'extension et de modernisation nécessaires.

- **Réorganisations des réseaux enregistrement, spf et cadastre au 1/9/2017**

Des fiches d'impact ont été rédigées pour la création du PELP, l'intégration d'une cellule foncière au SIP de Lorient sud, au SIP de Vannes Remparts, la création du SPFE à Vannes, le transfert du siège du SPF de Ploërmel à Vannes et le transfert du siège du SPF de Pontivy à Lorient.

Vous pouvez lire dans de précédents compte rendus ce que nous pensons de ces réorganisations.

Concernant les modalités pratiques, le calendrier est le suivant :

- Semaine 35 : installation du PELP et du PTGC (transferts des CDIF de Pontivy, Ploërmel et Lorient) ; installation du Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement (SPFE).
- Semaine 36 : transfert du CDIF Auray
- Semaine 40 : installation du SPF de Pontivy à Lorient
- Semaine 45 : installation du SPF de Ploërmel à Vannes

La Direction envisage si besoin un appel à des déménageurs privés. C'est notre souhait, car durant cette période la charge de travail sera énorme pour les collègues de la logistique.

Un débat s'est ensuite ouvert sur le calendrier des groupes de travail : avant ou après les CAP locales d'affectation ?

Pour la CGT, il paraît évident que ces GT doivent se tenir avant l'été afin de discuter des meilleurs conditions possibles d'installation de tous les agents et de pouvoir discuter avec ceux qui sont déjà certains d'intégrer ces services.

Le Président a piégé les OS en demandant un vote sur la question suivante : souhaitez- vous la tenue de GT avant les CAPL ?

Solidaires a voté contre (3 voix), FO s'est abstenue (1 voix), la CGT (1 voix) et la CFDT (1 voix) ont voté pour.

Conséquence : les représentants CHSCT ne seront pas présents dans ces GT !

La Direction avait l'air ravie !

Ce qui aurait été plus correct, c'est que la Direction propose le calendrier de tenue de ces GT et chaque OS se serait déterminée sur sa participation ou pas. Nous nous sommes clairement fait avoir !

Remplacement du médecin de prévention

Toujours pas de bonne nouvelle. 14 départements sont sans médecin de prévention.

Le Directeur a affirmé que c'était une préoccupation majeure pour lui.

Tant mieux ! Car c'est indispensable d'en avoir un . Les agents en ont besoin, il y a urgence !

Bilan de la mission d'accompagnement de la trésorerie de Port-Louis

Le psychologue du travail (cabinet 360 RH) a rédigé le bilan de son intervention, il n'était malheureusement pas présent à cette réunion pour la restitution.

Pour des raisons de confidentialité, nous ne pouvons pas vous en donner tous les détails. Mais ce que nous pouvons en dire, c'est qu'il est plus que mitigé !

La CGT a demandé que les conclusions tirées de cette intervention servent à tous les services du Morbihan.

Étude et analyse des fiches d'accident du travail, des annotations du registre hygiène et sécurité et des fiches de signalement émis depuis le CS-CT du 19/01/2017.

Depuis la dernière réunion du CHS-CT du 19 janvier, 2 fiches qui sont des accidents de trajet, 1 fiche hygiène et sécurité et 6 fiches de signalement.

Le Directeur nous a affirmé qu'il considère le problème de la téléphonie comme un sujet majeur.

Concernant les fiches de signalement, un contribuable a menacé de mort un agent. Nous avons dit à la Direction qu'il était anormal qu'il n'y ait pas eu dépôt de plainte. Malheureusement, seul le dépôt de plainte permettra que votre statut de victime soit reconnue.

Les agents sont toujours la cible de multiples agressions verbales, il ne faut pas hésiter à faire une fiche de signalement chaque fois que vous en êtes victime. Malheureusement, le discours anti fonctionnaires ambiant « libère » la parole.

Compte rendu des visites du CHS-CT et programmation 2017

Dans ses prérogatives, le CHSCT peut diligenter des visites de services.

5 comptes rendus étaient à l'ordre du jour : Auray, Pontivy, Vannes Ménimur, SIP Vannes Golfe et SIE Vannes Remparts.

Le CHSCT tente d'apporter des réponses à toutes les demandes formulées. Certaines demandes matérielles ont déjà été satisfaites, les réponses aux risques psycho-sociaux sont malheureusement toujours en cours avec l'espoir d'avoir, peut-être, un jour, une réponse.

Entre autres services en difficulté, la CGT est intervenue sur la situation particulière de **Pontivy**. Les 75% de grévistes du 15/11/2016 ont démontré qu'il y avait un vrai malaise. Nous avons demandé à la Direction qu'elle fasse le maximum pour aider les collègues de tous les services en difficulté (SIP, trésorerie et SIE).

Le paradoxe, c'est qu'elle compte sur la suppression du SPF de Pontivy pour disposer d'effectifs supplémentaires !!!

Le PRS fait également l'objet de toutes les attentions.

Le calendrier des visites pour 2017 est à finaliser. Il concernera le PCR, le service des recettes non fiscales/ taxe d'aménagement, Gourin, Hennebont et le PRS.

Questions diverses :

- Fonctionnement du CHSCT

La remise en cause des temps de préparation et de compte rendus des réunions institutionnelles ainsi que le raboutage du remboursement des frais de déplacements pour les suppléants et les experts ont encore été évoqués. C'est la remise en cause d'une défense efficace des agents par les représentants du personnel.

L'ensemble des OS réclame également un temps de 100% pour l'assistant de prévention, c'est indispensable, encore plus dans une période où le département ne dispose pas de médecin de prévention.

- Nouvelles propositions d'actions sur le budget 2017

Les représentants du CHSCT ont donné leur accord pour l'installation des robinets thermostatiques à Lorient suite à l'obtention d'un devis favorable par la Direction. Accord également pour l'achat de

meublier et complément de dotation pour les stores.

Des travaux ont été actés pour l'installation future du PELP et du PTGC.

Les travaux de réfection des sols au SIE de Ploërmel démarreront mi-juin. Une opération de nettoyage sera effectuée en fin de chantier.

- Parkings

Une discussion s'est engagée sur les problèmes de parking sur Auray et Vannes. Sans avancées, malheureusement.

Prochain CHSCT en septembre.

N'hésitez pas lorsque vous constatez une situation d'urgence (humaine ou matérielle) à contacter vos représentants en CHS-CT par téléphone ou mail.

Vos représentants en CHS-CT:

Vincent CHATTON – Gestion Ploërmel, Christophe RISSEL – SIE Lorient Nord.

N'oubliez pas de nous envoyer les copies des fiches hygiène et sécurité, RPS ainsi que les fiches de signalement.

La Fédération des Finances dispose d'un secteur spécifique « Santé au Travail ». Une adresse mail est à disposition pour toutes vos questions. Les possibilités de recours juridiques seront aussi étudiées.

Courriel : sante.travail@finances.cgt.fr

Bulletin d'adhésion CGT FiP Morbihan

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

NOM:

Prénom:

Date de naissance:

Catégorie:

Grade:

Échelon:

Temps partiel :

Service:

Adresse administrative :

.....

.....

Adresse pour l'envoi de la presse:

Bulletin à renvoyer à

Christophe RISSEL SIE LORIENT NORD 1, place de l'Hôtel de Ville 56 322 LORIENT
cedex

